
Note d'information : l'Université Laurentienne en situation d'insolvabilité

Contexte

En vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), l'Université Laurentienne bénéficie depuis le 1^{er} février d'une protection contre l'insolvabilité. C'est la première fois qu'une université publique canadienne est déclarée insolvable et qu'elle se voit accorder la protection d'un tribunal contre ses créanciers.

L'Université Laurentienne est un établissement postsecondaire public dont le mandat triculturel consiste à soutenir les collectivités francophones, anglophones et autochtones. Moteur économique vital de la région de Sudbury, cet établissement est également un pôle d'excellence pour l'enseignement en français ainsi que pour la recherche autochtone et la réconciliation nationale. La restructuration et les compressions imminentes auront des effets dévastateurs sur les étudiants, les travailleurs et les autres membres de la collectivité.

Cette situation extrêmement grave est la conséquence de l'érosion constante des fonds publics : en raison du sous-financement des établissements postsecondaires, les universités sont acculées à prendre des décisions regrettables. La situation actuelle menace de porter sérieusement préjudice à ce qui fait que cet établissement contribue grandement, et de façon unique, à la prospérité de la collectivité et à l'excellence de la recherche canadienne.

L'envergure triculturelle de l'Université Laurentienne

L'Université Laurentienne est un établissement postsecondaire public unique dont le mandat triculturel consiste à soutenir les collectivités francophones, anglophones et autochtones du Nord de l'Ontario.

- Elle est la seule université bilingue de cette région. Ses 49 programmes en français et sa politique de bilinguisme sont essentiels au maintien d'une communauté francophone solide et dynamique dans le Nord de l'Ontario.
- Ces dernières années, l'Université Laurentienne a fait d'importants progrès en vue d'offrir des programmes et des cours autochtones incluant des enseignements traditionnels et la langue autochtone. Ces programmes sont un facteur crucial de la réconciliation.

Un carrefour économique et culturel

L'Université Laurentienne est une composante vitale de la santé économique, éducative et culturelle de la région du Grand Sudbury et du Nord de l'Ontario.

- Non moins de 52 % des étudiants de cette université sont les premiers de leur famille à faire des études postsecondaires.
- Non moins de 65 % des diplômés de cet établissement demeurent dans le Nord de l'Ontario une fois leurs études terminées.
- Centre artistique et culturel, l'Université Laurentienne sensibilise le public aux contributions artistiques et culturelles des Autochtones, des Franco-Ontariens et des autres artistes du Nord.

Le rôle du gouvernement fédéral

L'ACPPU a accueilli à bras ouverts les décisions du gouvernement visant à soutenir la recherche de calibre mondial, ainsi que son engagement à stimuler la vitalité de nos langues officielles et à favoriser la réconciliation en appuyant les étudiants et les programmes autochtones. Certaines mesures récemment prises par le gouvernement pour remédier aux problèmes actuels, notamment l'allégement temporaire de la dette des étudiants et l'aide d'urgence accordée au milieu de la recherche, constituent aussi un investissement bienvenu.

Ces mesures n'ont, cependant, pas permis de remédier aux principaux problèmes de notre secteur. Les effets de la COVID-19 ont mis en lumière la désuétude du modèle de financement au niveau postsecondaire. Au Canada, les fonds publics alloués dans ce domaine ne suivent plus le rythme des inscriptions depuis déjà plusieurs décennies. Comme les fonds gouvernementaux ne cessent de baisser depuis des années, les établissements doivent adapter leurs budgets en supprimant des emplois, en augmentant les frais de scolarité, en réduisant l'éventail de leurs programmes et, dans le cas de l'Université Laurentienne, en déclarant faillite.

L'ACPPU demande au gouvernement en fonction de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que l'Université Laurentienne demeure un pôle d'excellence concernant la recherche, la réconciliation et la vitalité des établissements communautaires de langue officielle en situation minoritaire.

Nous exhortons le gouvernement fédéral à collaborer avec la province de l'Ontario pour, d'une part, verser dans les meilleurs délais les fonds dont l'Université Laurentienne a besoin et, d'autre part, aider les établissements postsecondaires bilingues et francophones.

Étant donné le rôle vital que les établissements postsecondaires jouent pour relever les défis actuels et futurs du Canada,

nous recommandons que le gouvernement fédéral élabore une stratégie nationale avec les territoires et les provinces afin de prévoir des fonds constants et suffisants pour promouvoir un enseignement postsecondaire de qualité.

Pour ce qui est de l'enseignement postsecondaire à l'échelle du Canada, nous avons besoin d'un plan national qui renforce la science et la recherche et améliore l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité. À cette fin, il faut que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires afin de fortifier l'infrastructure du savoir de notre pays.

Qui nous sommes

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est le porte-parole national du personnel postsecondaire. Elle représente plus de 72 000 professeurs, bibliothécaires, chercheurs et autres employés de 125 établissements postsecondaires canadiens, dont des universités, des collèges et des écoles polytechniques. Au service de l'intérêt public, l'ACPPU s'est donné pour mission d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire du Canada.

Membre de l'ACPPU, l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) représente plus de 600 membres du personnel postsecondaire à temps plein et à temps partiel de l'Université Laurentienne.